

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

**ALINORM 05/28/19**

## **PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES**

### **COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS**

Vingt-huitième session

Rome (Italie), 4 -9 juillet 2005

### **RAPPORT DE LA VINGT-QUATRIÈME SESSION DU COMITÉ DE COORDINATION FAO/OMS POUR L'EUROPE**

Bratislava (République slovaque), 20 - 23 septembre 2004

## RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

À sa vingt-quatrième session, le Comité de coordination FAO/OMS pour l'Europe est parvenu aux conclusions ci-après:

### **Questions soumises à la Commission pour examen**

Le Comité:

- a donné son avis concernant le rôle des Comités de coordination et en particulier du Comité de coordination pour l'Europe, comme demandé par la Commission (par. 14);
- est convenu de proposer que la Suisse soit désignée Coordonnateur régional par la Commission à sa vingt-huitième session (par. 78);

### **Autres questions intéressant la Commission**

Le Comité:

- a donné son avis concernant la révision du Code d'éthique pour le commerce international des denrées alimentaires à la suite des débats de la Commission sur ce point (par. 16 à 20);
- a examiné les questions relatives à la compatibilité des modèles de présentation des données utilisés pour l'évaluation des risques (par. 45 à 54);
- a formulé des recommandations visant à faciliter la participation des pays de la région aux travaux du Codex pour donner suite au séminaire sur le Codex organisé par le Gouvernement néerlandais en coopération avec le Gouvernement de la République slovaque, la FAO et l'OMS, immédiatement avant la session (par. 80 à 83);
- a échangé des informations sur la situation actuelle en ce qui concerne la législation alimentaire, les systèmes de contrôle des denrées alimentaires et les activités du Codex dans la région (par. 55 à 64);
- a examiné les mesures prises par les gouvernements pour améliorer la participation des consommateurs aux travaux du Codex et d'autres questions connexes (par. 65 à 72).

## TABLE DES MATIÈRES

Ouverture de la session.....	1-3
Adoption de l'ordre du jour.....	4-5
Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres Comités du Codex.....	6-27
Activités de la FAO et de l'OMS complétant les travaux de la Commission du Codex Alimentarius.....	28-44
Comptabilité des modèles de présentation des données utilisées par les Organes internationaux d'évaluation des risques FAO/OMS et les institutions européennes comme la Commission européenne et l'Autorité européenne de sécurité des aliments.....	45-54
Législation alimentaire et contrôle des denrées alimentaires dans la région.....	55-64
Participation des consommateurs aux travaux du Codex et questions connexes.....	65-72
Désignation du Coordonnateur.....	73-79
Autres questions et travaux futurs.....	80-83
Date et lieu de la prochaine session.....	84

## ANNEXE

<b>Annexe I</b> - Liste des participants.....	Page 12
---	---------

1) Le Comité de coordination FAO/OMS pour l'Europe a tenu sa vingt-quatrième session à Bratislava du 20 au 23 septembre 2004 à l'aimable invitation du Gouvernement de la République slovaque. La session a été présidée par M. Milan Erban, avec l'assistance de M. Milan Kováč, Coordonnateur. Y ont assisté 84 délégués et observateurs représentant 31 États Membres, une organisation Membre, quatre pays observateurs et trois organisations internationales. La liste complète des participants est jointe au rapport en tant qu'Annexe I.

### **OUVERTURE DE LA SESSION**

2) La session a été ouverte par M. Zsolt Simon, Ministre de l'agriculture, qui a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé que la sécurité sanitaire des aliments était une question hautement prioritaire aux niveaux tant national qu'international. M. Simon a rappelé que la République slovaque avait harmonisé ses réglementations nationales avec la législation de l'UE et était depuis peu membre de l'Union européenne. Il a souligné la nécessité de résoudre les nouveaux problèmes de sécurité sanitaire en s'appuyant sur des preuves scientifiques à jour afin de protéger la santé des consommateurs et d'encourager ces derniers à avoir confiance dans les systèmes de contrôle des denrées alimentaires. À propos des recommandations de la Conférence paneuropéenne FAO/OMS sur la sécurité sanitaire et la qualité des denrées alimentaires, M. Simon a noté que l'appui de la FAO et de l'OMS était indispensable pour aider les pays en transition à participer au Codex et pour mettre en place des systèmes efficaces de sécurité sanitaire des denrées alimentaires au niveau national.

3) M. Simon a souligné l'importance du Comité de coordination pour la coopération régionale et a souhaité aux participants des travaux fructueux.

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (Point 1 de l'ordre du jour)**

4) Le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire, tel que présenté dans le document CX/EURO 04/1, comme ordre du jour de sa session.

5) Le Comité a pris acte de la répartition des compétences entre la Communauté européenne et ses États membres présentée par la délégation de la Communauté européenne dans le document CRD1, conformément à l'article II.5 du Règlement intérieur de la Commission.

### **QUESTIONS SOUMISES AU COMITÉ PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES COMITÉS DU CODEX (Point 2 de l'ordre du jour)<sup>1</sup>**

#### **Examen des comités régionaux de coordination**

6) Le Comité a rappelé qu'à sa vingt-septième session, la Commission avait décidé qu'une lettre circulaire serait adressée à tous les États Membres pour les inviter à donner leur avis sur le rôle des comités régionaux de coordination et sur d'autres questions liées aux travaux de ces comités et que les comités régionaux de coordination examineraient les observations émanant des gouvernements de leurs régions respectives et communiqueraient leurs vues et/ou recommandations à la Commission à sa vingt-huitième session.

7) La délégation néerlandaise, s'exprimant au nom des États Membres de l'Union européenne présents à la session et se référant à la position commune de la CE formulée dans le document CRD 2, a rappelé plusieurs propositions visant à renforcer le rôle du comité de coordination pour l'Europe.

8) La délégation de la République slovaque a noté que plusieurs pays de la région étaient confrontés à des difficultés considérables pour mettre en place des systèmes de contrôle des denrées alimentaires au niveau national et ne pourraient participer activement aux travaux du Codex faute de ressources. La délégation a souligné l'importance pour ces pays du Comité régional de coordination qui faciliterait leur participation au Codex, au niveau régional pour commencer, puis au sein des comités dotés d'un mandat international, et a indiqué que le Comité régional de coordination était nécessaire pour développer la coopération régionale afin d'améliorer le niveau général de protection des consommateurs dans la région.

9) La délégation géorgienne, se référant au séminaire tenu avant la session, a estimé que ce type d'initiatives était très utile pour sensibiliser aux travaux du Codex et a noté que le Comité fournissait une

<sup>1</sup> CX/EURO 04/2, CL 2004/30-EURO; CX/EURO 04/2-Add.1 n'a pas été établi dans la mesure où aucune observation n'a été reçue avant la session; CRD 2, 3, 4 et 5 (observations de la Communauté européenne).

occasion précieuse de faciliter les communications et le renforcement des capacités dans toute la région et plus particulièrement dans les pays en transition.

10) Plusieurs délégations se sont déclarées favorables au maintien des comités de coordination dans leur état actuel, soulignant le rôle que jouait le Comité dans l'identification des besoins des pays et la promotion de la coopération régionale en matière de législation alimentaire, de contrôle des denrées alimentaires et d'activités Codex.

11) Plusieurs délégations ont souligné la nécessité d'adopter des positions coordonnées et claires sur les questions débattues au sein du Codex afin de donner davantage de poids aux vues de la région à l'échelon mondial (autrement dit, dans d'autres Comités du Codex) et se sont déclarés favorables au renforcement du rôle du Comité à cet égard.

12) En ce qui concerne les normes régionales, plusieurs délégations ont été d'avis qu'en règle générale la priorité devait être accordée à l'élaboration de normes mondiales et que l'objectif d'éventuelles normes régionales devrait être clairement défini et leur statut en vertu des Accords de l'OMC précisé chaque fois que possible.

13) En ce qui concerne la couverture géographique, plusieurs délégations ont fait observer que cette question concernait davantage d'autres régions. Le Comité a noté également que les États Membres avaient la faculté de décider de la région géographique à laquelle ils souhaitaient appartenir aux fins de leur participation à un Comité de coordination.

14) À l'issue de ce débat, le Comité s'est prononcé en faveur du maintien des Comités de coordination dans leur rôle actuel et est convenu de répondre comme suit aux questions posées par la Commission:

- le Comité de coordination jouait un rôle indispensable en ce qu'il facilitait la réalisation des objectifs de la Commission du Codex Alimentarius, notamment en définissant les besoins des pays de la région;
- aucune vue spécifique n'avait été exprimée sur la couverture géographique, cette question n'intéressant pas directement la région Europe;
- aucune norme régionale n'avait été mise au point dans la région, mais si de telles normes se révélaient nécessaires, leur but devrait être clairement énoncé;
- le Comité jouait un rôle très important du fait qu'il facilitait la participation des États Membres au Codex et notamment celle des pays en transition;
- l'intervalle de deux ans entre chaque session avait été jugé approprié, compte tenu des difficultés pratiques et financières que poseraient des sessions annuelles; et
- les rôles respectifs du coordonnateur régional et du membre du Comité exécutif élu sur une base géographique mériteraient un examen plus approfondi. Il n'était donc pas possible de se prononcer à ce stade;
- l'un des principaux objectifs du Comité devrait être de donner au Coordonnateur régional et au membre élu sur une base géographique des informations, un soutien et une base de travail en vue de leur participation au Comité exécutif.

15) Le représentant de l'OMS a fait observer qu'il serait souhaitable de disposer à l'avenir de services d'interprétation et de traduction en russe, afin de faciliter la participation des pays russophones et la communication entre tous les pays de la région.

### **Code d'éthique pour le commerce international des denrées alimentaires**

16) Le Comité a rappelé que la Commission avait examiné la demande de conseils émanant du Comité des principes généraux à propos de la révision du Code d'éthique pour le commerce international des denrées alimentaires et avait noté que les comités régionaux de coordination pourraient débattre de cette question.

17) La délégation de la Communauté européenne, se référant à ses observations présentées dans le document CRD 5, a déclaré que le Code d'éthique ne devrait pas recouper les dispositions des Accords de l'OMC ou des textes Codex en vigueur concernant l'inspection et la certification des importations et des exportations, mais devrait être axé sur les aspects éthiques qui n'étaient pas traités ailleurs. La délégation a déclaré que le principal objectif du Code était de protéger les pays en développement qui ne disposaient pas encore de législation relative à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ou avaient du mal à mettre sur pied des services d'inspection efficaces pour contrôler la sécurité sanitaire des denrées alimentaires importées, afin de prévenir l'importation par ces pays de denrées alimentaires peu sûres, non-conformes aux normes

internationales. La délégation a donc proposé de supprimer la référence aux Accords de l'OMC et à d'autres textes du Codex sur l'inspection et la certification et d'apporter les amendements ci-après au Code:

*1) Insérer dans le préambule un nouveau paragraphe, libellé comme suit:*

*(c bis) Certains pays sont encore dépourvus de législation alimentaire et d'infrastructures de contrôle des denrées alimentaires ou n'ont pas encore pu les renforcer si elles existent déjà et sont donc plus vulnérables face au commerce de denrées alimentaires peu sûres, inadaptées à la consommation humaine, frelatées ou propres à induire en erreur le consommateur.*

*2) Le paragraphe 5.1 relatif à la nécessité de normes alimentaires appropriées devrait faire partie des Principes généraux, tandis que le reste de l'article 5, redondant, pourrait être supprimé.*

*3) Le paragraphe 6.3 pourrait être supprimé puisqu'il fait double emploi avec les directives Codex pour l'échange d'informations dans les situations d'urgence en matière de contrôle des denrées alimentaires et avec les directives Codex pour l'échange d'informations entre pays sur le rejet de denrées alimentaires importées.*

18) Cette position a été appuyée par plusieurs délégations.

19) La délégation suisse a relevé l'importance du Code, notamment pour les pays en développement et, convenant que le texte actuel devrait être remanié, a exprimé son accord avec la proposition formulée par la CE concernant la révision du Préambule.

20) Le Comité s'est déclaré dans l'ensemble favorable à l'élaboration d'un code d'éthique et est convenu qu'un tel code devrait avoir pour but de servir de "code de conduite" pour le commerce international des denrées alimentaires.

### **Résistance aux antimicrobiens**

21) Le Comité a pris acte de l'information concernant les ateliers FAO/OMS/OIE sur la résistance aux antimicrobiens et a été informé que, comme demandé par la Commission, le Secrétariat avait publié une lettre circulaire demandant aux Membres leur avis sur la question.

22) La délégation de la Communauté européenne, se référant aux débats du Comité sur les principes généraux, a indiqué qu'il ne serait pas réaliste de créer une équipe spéciale mixte Codex/OIE ou d'adopter en tant que norme Codex des textes élaborés par d'autres organisations internationales, compte tenu de l'opposition à de telles mesures exprimée essentiellement par des pays en développement à la vingt-septième session de la Commission. La délégation a rappelé que la Commission appuyait la coopération avec l'OIE et a noté que s'il n'était pas possible d'envisager une équipe spéciale du Codex à laquelle participerait activement l'OIE, la question de la résistance aux antimicrobiens pourrait être traitée par des organes subsidiaires du Codex, comme le Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments et éventuellement par le Comité sur l'hygiène des denrées alimentaires et le Groupe spécial sur l'alimentation animale. On a signalé également la nécessité de tenir compte de facteurs relatifs à la médecine clinique dans le cadre de l'évaluation des risques.

### **Autres questions**

23) Outre les questions soumises par la Commission, la délégation néerlandaise, s'exprimant au nom des États Membres de l'Union européenne présents à la session, a proposé d'examiner deux autres questions, comme suit.

#### Avant-projet de principes de travail pour l'analyse des risques aux fins de la sécurité sanitaire des aliments

24) La délégation néerlandaise, s'exprimant au nom des États Membres de l'Union européenne présents à la session et se référant à la position commune de la CE formulée dans le document CRD 4, a déclaré ce qui suit: il conviendrait de mettre au point des principes d'analyse des risques applicables par les gouvernements; le Comité sur les principes généraux devrait s'en charger sur la base de l'avant-projet présenté dans le document CL 2004/34-GP; la section relative à la gestion des risques devrait être incluse, car l'analyse des risques devait suivre une approche structurée; et les principes devraient prévoir la possibilité pour les gouvernements de prendre des mesures provisoires lorsque les données scientifiques disponibles ne permettaient pas une évaluation complète des risques.

25) Cette position a été appuyée par les délégations suisse et norvégienne et a été adoptée par le Comité.

### Traçabilité/Traçage des produits

26) La délégation néerlandaise, s'exprimant au nom des États Membres de l'Union européenne présents à la session et se référant à la position commune de la CE formulée dans le document CRD 3, a déclaré que la traçabilité/traçage des produits était un outil qui pouvait être appliqué dans le cadre d'un système plus large d'inspection et de certification des denrées alimentaires à des fins différentes et que la portée des mesures de traçabilité/traçage des produits devrait être examinée et justifiée au cas par cas. La délégation a déclaré que, pour formuler les principes relatifs à la traçabilité/traçage des produits, le Comité sur les systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations des denrées alimentaires devrait tenir compte des travaux du Groupe de travail TC 34 de l'ISO.

27) Il a été rappelé également que la position du Comité de coordination avait été formulée comme suit à sa dernière session: « la traçabilité/traçage des produits pourrait être utilisé aux fins de la sécurité sanitaire des aliments ou pour tout autre objectif légitime, notamment pour assurer l'authenticité du produit. Les deux aspects étaient également importants et devraient être traités dans le cadre du Codex, en coordination avec d'autres organisations internationales travaillant dans ce domaine, comme l'ISO » (ALINORM 04/19, par. 31). Cette position a été appuyée par les délégations norvégienne et suisse. Le Comité est convenu que la lettre circulaire CL 2004/6-CCFICS ne reflétait pas correctement ses vues.

### **ACTIVITÉS DE LA FAO ET DE L'OMS COMPLÉTANT LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS (Point 3 de l'ordre du jour)<sup>2</sup>**

#### **Questions liée aux avis scientifiques**

28) Le représentant de la FAO a informé le Comité des progrès accomplis en ce qui concerne le processus consultatif FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques au Codex et aux États Membres. Une fois franchies les deux premières étapes du processus consultatif, à savoir un forum électronique et un atelier achevés en janvier 2004, la FAO et l'OMS avaient défini les activités fondamentales requises pour mettre en œuvre les recommandations reçues à ce jour dans le processus. Ces activités incluaient 1) l'élaboration d'une directive de procédure; 2) la création d'une équipe spéciale interne FAO/OMS chargée d'améliorer la coordination; 3) la préparation de documents de travail sur la sélection des experts, la transparence des réunions et l'utilisation des données; et 4) l'organisation d'un atelier pour accroître la participation des experts et l'utilisation des données provenant de l'ensemble des régions.

29) Le Comité a été informé des activités parallèles FAO/OMS en cours destinées à renforcer les procédures de travail de certains aspects des avis scientifiques émanant de la FAO et de l'OMS, dont le projet pilote de travail partagé sur l'établissement de LMR pour les pesticides dans le processus JMPR.

30) Le Comité a été informé des débats tenus à la cinquante-troisième session du Comité exécutif et à la vingt-septième session de la Commission sur la fixation de critères régissant l'établissement de priorités pour les demandes d'avis scientifiques adressées à la FAO et à l'OMS. Le représentant de la FAO a souligné qu'il fallait trouver des financements extrabudgétaires pour permettre à la FAO/OMS de répondre à la liste de demandes d'avis scientifiques.

31) Le Comité a noté les renseignements détaillés présentés dans le document de base sur la communication d'avis scientifiques FAO/OMS. Quelques activités importantes pour le Comité ont en outre été présentées. Le récent atelier technique FAO/OMS sur les résidus de substances pour lesquelles il n'existe pas de DJA/LMR dans les aliments (24-26 août 2004, Bangkok, Thaïlande) avait recommandé que le Comité sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments identifie les substances qui ne doivent pas être utilisées chez les animaux destinés à l'alimentation humaine, et que les travaux sur les LMR internationales pour les médicaments vétérinaires qui avaient été évaluées par les gouvernements nationaux et qui étaient actuellement utilisées devraient être achevés dans les dix prochaines années.

32) Le Comité a été informé qu'à la suite d'une Consultation d'experts sur *Enterobacter sakazakii* et d'autres microorganismes préoccupants présents dans les préparations en poudre pour nourrissons (2-5 février 2004), la FAO/OMS avait demandé des données liées spécifiquement à la fabrication, à la préparation et à l'utilisation des préparations en poudre pour nourrissons ainsi que des données sur les caractéristiques des consommateurs potentiels.

33) Le représentant de la FAO a informé le Comité que l'évaluation des risques présentés par les biotoxines dans les mollusques bivalves demandée par le Comité sur les poissons et les produits de la pêche, était en cours.

---

<sup>2</sup> CX/EURO 04/3.

34) Le Comité a été informé des progrès accomplis à ce jour dans l'élaboration du document d'orientation FAO/OMS sur les « Obstacles à l'application du système HACCP, en particulier dans les petites entreprises et les entreprises les moins développées ». Un groupe électronique avait été créé et travaillait actuellement à l'élaboration d'un projet de document destiné à une réunion technique qui devait se réunir dans les prochains mois.

### **Renforcement des capacités en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments**

35) Le Comité a été informé des activités de la FAO et de l'OMS en matière de renforcement des capacités aux niveaux mondial et régional. L'attention du Comité a été attirée sur les prochaines manifestations à l'échelle mondiale, dont le deuxième Forum mondial FAO/OMS des responsables de la sécurité sanitaire des aliments qui devait se tenir à Bangkok (Thaïlande) du 12 au 14 octobre 2004.

36) Des renseignements ont été communiqués au Comité sur une initiative mondiale, le Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce, visant à renforcer la coopération entre organisations fournissant une assistance technique à leurs États Membres. Les partenaires de cette initiative étaient la FAO, l'OMS, l'OIE, l'OMC et la Banque mondiale.

37) Une autre initiative visant à améliorer la communication sur les questions de sécurité sanitaire des aliments, l'International Food Safety Authorities Network (INFOSAN), devrait assurer la distribution ciblée et rapide des informations pour la protection de la santé publique. D'autres informations seraient fournies au prochain Forum mondial II.

38) Enfin, il a été rappelé au Comité que la FAO et l'OMS jouaient un rôle important en offrant des outils de portée mondiale, tels que des manuels et autres matériels de formation, pour accroître les capacités des pays et renforcer les programmes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments. Le Comité a été informé qu'outre les instruments existants, de nouvelles publications étaient sur le point d'être terminées, dont le module de formation FAO/OMS sur l'analyse des risques en matière de sécurité sanitaire des aliments, manuel de formation sur le renforcement de la participation aux travaux du Codex. Un autre instrument sur l'« Évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités pour le contrôle des aliments » était aussi en cours de préparation.

### **Activités de renforcement des capacités en Europe**

39) Le Comité a été informé que la FAO et l'Université d'agriculture de Slovaquie avaient tenu un atelier conjoint pour les pays d'Europe centrale et orientale sur le Portail Internet de la sécurité sanitaire des aliments (Nitra, Slovaquie, 23-26 mars 2003), que l'OMS et la FAO avaient organisé un atelier sous-régional pour l'élaboration de stratégies nationales de sécurité sanitaire des aliments en Europe du Sud-Est (Brijuni, Croatie, 5-7 juillet 2004), dans le cadre de l'Initiative du Pacte de stabilité pour la cohésion sociale dans les Balkans, et que la FAO et l'Office hongrois de sécurité sanitaire des aliments, en coopération avec le Ministère de l'agriculture et du développement régional de Hongrie, avaient tenu un « Atelier international sur l'élaboration de stratégies nationales de sécurité sanitaire des aliments » (Budapest, Hongrie, 6 - 8 septembre 2004).

40) Le Comité a noté que plusieurs projets et programmes régionaux étaient réalisés et/ou en préparation par la FAO et/ou l'OMS, en coopération avec d'autres organismes, dans différentes zones, comme indiqué dans le document. Les pays bénéficiaires de ces projets étaient les suivants: Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, République tchèque, Moldova, Roumanie, Serbie et Monténégro, République slovaque, Slovénie, L'ex-République yougoslave de Macédoine, ainsi que les républiques d'Asie centrale.

41) Le Comité a noté que les textes fondamentaux et les normes de la Commission du Codex Alimentarius seraient traduits en russe afin de contribuer à l'élaboration de la législation régionale sur la sécurité sanitaire des aliments.

42) Le Comité a été informé que deux projets de coopération technique FAO avaient été approuvés en 2003, l'un en Croatie pour améliorer la diversification de la production à valeur ajoutée et la certification dans les systèmes agricoles respectueux de l'environnement, et l'autre en Turquie pour renforcer le système de sécurité sanitaire et de qualité des aliments. L'OMS a apporté une assistance technique au Tadjikistan sur la prévention des principales maladies d'origine alimentaire.

43) Le Comité a aussi noté que plusieurs autres activités et projets étaient en cours dans la région, comme indiqué dans le document de travail.

44) En réponse à une question, le représentant de la FAO a indiqué que les « Directives pour une utilisation prudente des antimicrobiens » élaborées par le Groupe de santé publique vétérinaire de la FAO devraient

paraître dans la première moitié de 2005. Les Directives avaient été rédigées d'un point de vue de santé publique vétérinaire et couvraient tous les aspects de l'utilisation des antimicrobiens chez les animaux d'élevage, l'accent étant mis sur les aspects de l'utilisation des antimicrobiens relatifs à la production.

**COMPATIBILITÉ DES MODÈLES DE PRÉSENTATION DES DONNÉES UTILISÉS PAR LES ORGANES INTERNATIONAUX D'ÉVALUATION DES RISQUES FAO/OMS ET LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES COMME LA COMMISSION EUROPÉENNE ET L'AUTORITÉ EUROPÉENNE DE SÉCURITÉ DES ALIMENTS (DOCUMENT DE TRAVAIL FAO/OMS/CE)<sup>3</sup>**

45) Le représentant de l'OMS a présenté le document et rappelé qu'il n'y avait pas actuellement d'harmonisation aux niveaux européen et international des rapports sur les maladies d'origine alimentaire et des données sur la contamination microbiologique des aliments. Dans un tel contexte, des modèles de présentation compatibles aux niveaux régional et international étaient donc nécessaires pour que ces données soient plus largement comparables et accessibles aux fins de l'évaluation des risques.

46) Les systèmes de collecte de données sur la contamination des aliments et les maladies d'origine alimentaire qui existaient dans la région Europe incluaient:

- 1) le Système mondial de surveillance continue de l'environnement / programme de surveillance et d'évaluation de la contamination des aliments (GEMS/Foods); et
- 2) le Programme de surveillance de l'OMS aux fins de la lutte contre les infections et les intoxications d'origine alimentaire en Europe.

47) Le représentant de l'OMS a indiqué qu'il était urgent de promouvoir la compatibilité des modèles de présentation des données concernant les maladies d'origine alimentaire et la contamination chimique et microbiologique des aliments utilisés par les systèmes européens de surveillance et de contrôle pour l'évaluation des risques microbiologiques. Les informations relatives au suivi de la contamination des aliments et des maladies d'origine alimentaires seraient ainsi davantage compatibles et utiles pour l'évaluation des risques et d'autres usages scientifiques et permettraient aussi d'améliorer la gestion de la sécurité sanitaire des aliments.

48) Le représentant a souligné la nécessité d'une coopération entre les institutions nationales de la région Europe afin de faciliter l'élaboration de modèles de rapports compatibles pour les données de surveillance et de contrôle. Les institutions nationales devaient coopérer davantage pour améliorer les systèmes et les procédures en place afin de faciliter la collecte électronique des données.

49) Il était aussi nécessaire de continuer à renforcer la collaboration entre les organes internationaux d'évaluation des risques, les institutions européennes et les organes scientifiques européens, notamment la nouvelle Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA), et d'inscrire cette collaboration dans un contexte plus vaste de travaux à l'échelle mondiale sur la collecte de données sur la sécurité sanitaire des aliments.

50) Un processus consultatif FAO/OMS sur la fourniture d'avis scientifiques avait démarré en 2003 et incluait l'examen des principes utilisés par d'autres organes nationaux, régionaux et internationaux d'évaluation des risques, et en particulier l'harmonisation avec les activités de l'AESA afin de mettre en place des systèmes améliorés pour la fourniture d'avis scientifiques.

51) La délégation de la Communauté européenne a rappelé l'absence d'harmonisation des données générées pour les études d'évaluation des risques, ce qui empêchait d'exploiter pleinement ces données, et a donc apporté son soutien aux activités qui permettraient de traiter cette importante question, comme le proposait le document de travail. La délégation a aussi souligné la nécessité d'instaurer un contrôle de qualité des données sur la fréquence et la consommation, car celles-ci étaient utilisées pour calculer l'ingestion par certains groupes de population qui était à la base de l'évaluation des risques. La délégation a suggéré que le Comité demande à la FAO et à l'OMS d'appeler l'attention des Comités d'experts pertinents sur cette question.

52) En outre, le Comité a noté les activités suivantes de l'AESA liées à la communication des données. En application de la Directive 2003/99/EC sur le suivi des zoonoses et des agents zoonotiques, l'AESA devait analyser les données collectées par les États Membres sur les zoonoses et les agents zoonosiques, les épidémies de maladies d'origine alimentaire, la résistance aux antimicrobiens et établir un rapport CE. À cette fin, l'AESA était en train de créer une nouvelle base de données et un système de communication de données sur internet. Un Groupe spécial sur les zoonoses avait été créé, comprenant des points de contact

<sup>3</sup> CX/EURO 04/3-Add.1.

nationaux, la Commission européenne et l'AESA, l'OMS jouant un rôle d'observateur chargé d'examiner le système de communication de données. Il a aussi été noté qu'une réunion avec l'OMS aurait lieu pour étudier le programme GEMS/Foods et explorer les possibilités d'élargir la collaboration.

53) Le représentant de la FAO a exprimé son soutien aux efforts visant à améliorer la compatibilité des modèles de présentation des données et reconnu l'importance des données nationales et régionales dans les activités internationales d'avis scientifique de la FAO/OMS. Il a aussi exprimé son soutien à la recommandation formulée dans le document, à savoir que toute future initiative européenne dans ce domaine devrait être coordonnée de manière efficace avec les autres initiatives afin de garantir la portée mondiale de l'applicabilité et de la collecte des données sur la sécurité sanitaire des aliments. Les processus d'examen FAO/OMS en cours visant à améliorer la qualité, la quantité, la transparence et la promptitude des avis scientifiques, ainsi que les activités parallèles sur le partage du travail pour l'établissement des LMR pour les pesticides et le projet d'harmonisation pour le JECFA et la JMPR, ont été rappelés au Comité. Dans ce contexte, et pour garantir une coordination adéquate et une utilisation efficiente des ressources, la FAO a appuyé la proposition de la CE de renvoyer cette question à la FAO/OMS afin de faciliter les échanges d'information. De cette manière, la FAO/OMS pourrait décider du mécanisme ou de l'instance la plus appropriée pour répondre à la demande de la CE. Le représentant a aussi souligné qu'il importait de prendre en compte les utilisateurs finals des données, tels que les Comités d'experts mixtes FAO/OMS, lorsqu'on renforçait la compatibilité des données communiquées.

54) La délégation suisse a apporté son soutien à la poursuite des travaux afin de garantir l'harmonisation de la communication des données au niveau régional. La délégation chypriote a appelé l'attention du Comité sur les difficultés créées par l'incompatibilité des données aux fins de l'analyse des risques et s'est déclarée favorable à la poursuite des activités visant à traiter cette importante question.

#### **LÉGISLATION ALIMENTAIRE ET CONTRÔLE DES DENRÉES ALIMENTAIRES DANS LA RÉGION (Point 4 de l'ordre du jour)<sup>4</sup>**

**1) Dernières informations sur les législations alimentaires et sur les systèmes de contrôle des denrées alimentaires nationaux, les services centraux de liaison avec le Codex et les comités nationaux du Codex**

**2) Coopération en matière de contrôle des denrées alimentaires et de formation dans ce domaine**

55) Le Comité a rappelé qu'il avait décidé de procéder régulièrement à un échange d'informations sur les législations alimentaires et les activités de contrôle des denrées alimentaires à l'échelon régional, ainsi que sur les activités du Codex au niveau national. Outre les observations écrites reçues, le Comité a pris note des informations fournies par plusieurs pays, comme suit.

56) La délégation de la République slovaque a fait savoir au Comité que les législations nationales avaient été harmonisées avec la législation pertinente de l'UE dans le cadre du processus d'adhésion et qu'en l'absence de législation EU les règlements nationaux étaient appliqués. Le Ministère de la santé était responsable de la législation relative aux additifs, aux contaminants chimiques, aux contaminants microbiologiques, aux aliments destinés à des fins diététiques spéciales, aux eaux minérales naturelles et aux matériels de contact, tandis que le Ministère de l'agriculture était responsable de l'étiquetage des denrées alimentaires, des résidus de médicaments vétérinaires, des bonnes pratiques de fabrication et des normes concernant des aliments spécifiques. La responsabilité du contrôle des denrées alimentaires était aussi partagée entre ces ministères, dans le cadre d'un programme national de contrôle officiel des denrées alimentaires.

57) La délégation norvégienne a indiqué qu'une nouvelle loi avait été récemment promulguée et qu'une nouvelle autorité chargée de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires avait été créée sous la responsabilité conjointe des Ministères de l'agriculture, de la santé et des pêches. Les responsabilités en matière de contrôle des denrées alimentaires avaient été précisées afin de garantir la sécurité sanitaire des denrées alimentaires à tous les stades de la filière alimentaire et un organe indépendant chargé de l'évaluation des risques avait été créé afin de séparer le processus d'évaluation des risques du processus de gestion des risques.

58) La délégation italienne a indiqué que la responsabilité de la législation alimentaire et du contrôle des denrées alimentaires était partagée par les Ministères de l'agriculture et de la santé. Les inspections au niveau

<sup>4</sup> CX/EURO 04/4 (observations de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Communauté européenne, de la Finlande, de la Pologne et du Royaume-Uni), CX/EURO 0474-Add.1 (observations de l'Estonie, de l'Irlande, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Suède), CRD 7 (observations de la République slovaque), CRD 8 (observations de la Turquie).

local étaient effectuées par les services sanitaires locaux qui faisaient rapport au Ministère de la santé ou par des unités spéciales ayant des compétences nationales et locales. Les services des douanes effectuaient aussi des analyses essentiellement pour contrôler le respect des règlements en matière de droits d'importation.

59) La délégation turque a fait savoir au Comité que sa nouvelle loi sur les denrées alimentaires, promulguée en juin 2004, couvrait la production, la commercialisation et l'inspection et était harmonisée avec la législation de l'UE. La Direction générale de la protection et du contrôle du Ministère de l'agriculture et des affaires rurales était responsable des contrôles des denrées alimentaires, y compris de l'octroi de licences et d'autorisations pour la création d'entreprises agroalimentaires, tandis que le Ministère de la santé s'occupait des situations d'urgence en matière de santé publique. Des inspecteurs étaient formés dans le cadre d'un programme national couvrant les principales questions de sécurité sanitaire des aliments, en particulier les BPF, le système HACCP, les mycotoxines et le suivi des substances chimiques. L'accent a été mis sur la formation au système HACCP afin de faciliter l'introduction de ce système dans plusieurs domaines de la production alimentaire. La délégation a également indiqué que des projets UE concernant les laboratoires et toutes les questions de contrôle des denrées alimentaires étaient en cours de réalisation dans le pays.

60) La délégation islandaise a indiqué que les responsabilités en matière de contrôle des denrées alimentaires étaient partagées entre le Ministère de l'agriculture (services vétérinaires) pour les produits d'origine animale, le Ministère des pêches pour le poisson et les produits dérivés et le Ministère de l'environnement pour toutes les autres denrées alimentaires. La création d'une agence unique avait été proposée et était en cours d'examen. La législation concernant les poissons était harmonisée avec la législation de la CE et le système de contrôle des exportations de poisson et de produits carnés était conforme aux critères de la CE.

61) La délégation danoise a indiqué que l'autorité chargée du contrôle des denrées alimentaires et de la médecine vétérinaire, qui était aussi responsable des zoonoses, avait été réorganisée en 1997, afin de couvrir la totalité de la filière alimentaire et de permettre une réaction rapide en cas d'urgence. Ces tâches avaient été récemment transférées au Ministère de la famille et des consommateurs qui assumait désormais toutes les responsabilités en matière de sécurité sanitaire des denrées alimentaires. Afin de bien séparer sur le plan institutionnel l'évaluation des risques de leur gestion, un institut de recherche distinct avait été créé pour l'évaluation des risques.

62) La délégation de la République tchèque a rappelé que sa législation avait été harmonisée avec les législations pertinentes de l'UE et a noté que dans d'autres domaines, les règlements nationaux s'inspiraient largement des normes Codex. Le Comité national du Codex, qui incluait des représentants des autorités officielles du secteur et des consommateurs, fonctionnait depuis de nombreuses années, tandis qu'un nouveau comité était en cours de création pour améliorer la participation au Codex, la communication et la diffusion de l'information sur le Codex.

63) La délégation chypriote a indiqué que sa législation alimentaire avait été harmonisée avec la législation de l'UE. La responsabilité du contrôle des denrées alimentaires incombait essentiellement au Ministère de la santé, tandis que le Ministère de l'agriculture effectuait des contrôles des exportations avec la participation du Ministère de l'environnement. Un réseau étendu de laboratoires spécialisés, coordonné par le Laboratoire central, effectuait des analyses aux fins du contrôle et du suivi des denrées alimentaires, dont les résultats servaient de base à l'évaluation des risques liés aux produits chimiques. Une agence de la sécurité sanitaire des aliments était en cours de création afin de coordonner toutes les activités relatives à la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

64) La délégation allemande, en plus de ses observations écrites, a appelé l'attention du Comité sur une publication intitulée « Protection de la santé des consommateurs: qui fait quoi? » et sur le document présenté à la dernière session du Comité en tant que document CRD 2 « Protection de la santé du consommateur: le point de vue allemand ». La délégation a souligné qu'en Allemagne l'évaluation des risques était nettement séparée de leur gestion.

#### **PARTICIPATION DES CONSOMMATEURS AUX TRAVAUX DU CODEX ET QUESTIONS CONNEXES (Point 5 de l'ordre du jour)<sup>5</sup>**

65) La délégation allemande a rappelé que, comme indiqué lors des sessions précédentes, les consommateurs participaient de près aux travaux du Codex au niveau national et des représentants des consommateurs participaient aux délégations nationales à certaines réunions du Codex.

<sup>5</sup> CX/EURO 04/5 (observations de la Communauté européenne, de la Finlande et du Royaume-Uni), CX/EURO 04/74-Add.1 (observations de l'Estonie, de l'Irlande, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Suède), CRD 6 (observations du consommateur de Consumers International).

66) La délégation suisse a indiqué que le représentant des consommateurs désigné par le Conseil fédéral recevait tous les documents et participait à la préparation des réunions du Codex. Les organisations de consommateurs pouvaient participer à la délégation nationale et un représentant des consommateurs avait assisté à la dernière session de la Commission du Codex Alimentarius.

67) La délégation norvégienne a noté que les organisations de consommateurs étaient largement consultées par l'autorité chargée de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires pour établir la position du pays et participaient à la délégation nationale à plusieurs réunions du Codex.

68) La délégation belge a indiqué que les organisations de consommateurs participaient à des réunions préalables aux réunions du Codex, mais ne participaient pas aux sessions, faute de fonds. La délégation néerlandaise a signalé que les difficultés de financement étaient le principal obstacle à la participation des consommateurs aux réunions du Codex.

69) La délégation danoise a noté que les intérêts des consommateurs étaient également représentés par les organisations internationales de consommateurs assistant aux Comités du Codex et a déclaré que cette formule offrait aux organisations nationales de consommateurs la possibilité d'exercer une influence sur le Codex lorsqu'il ne leur était pas possible de faire partie d'une délégation nationale.

70) La délégation géorgienne a fait observer qu'outre les difficultés financières le problème de la participation des consommateurs était lié au manque de capacités et à une méconnaissance relative du Codex et a suggéré que la FAO et l'OMS contribuent à la sensibilisation des consommateurs au niveau national.

71) Les Représentants de la FAO et de l'OMS ont fait savoir au Comité que des activités de formation spécifiques visant à renforcer les associations de consommateurs faisaient partie des programmes d'assistance technique de la FAO et de l'OMS, notamment pour renforcer leur contribution à la politique nationale en matière de sécurité sanitaire des denrées alimentaires et aux travaux du Codex et que du matériel pédagogique avait été élaboré à cette fin. Toutefois, il n'était pas possible de financer la participation d'organisations de consommateurs aux réunions du Codex, car les demandes de financement par le Fonds fiduciaire visant à faciliter la participation au Codex devaient être soumises par l'intermédiaire des services centraux de liaison avec le Codex.

72) Le Comité a noté que Consumers International avait présenté ses observations dans le document CRD 6 et que les résultats de l'enquête sur la participation des consommateurs menée en 2004 avaient été mis à la disposition des délégués.

#### **DÉSIGNATION DU COORDONNATEUR (Point 6 de l'ordre du jour)<sup>6</sup>**

73) Le Comité de coordination a rappelé que, traditionnellement, les comités de coordination désignaient un coordonnateur qui était officiellement nommé à la session suivante de la Commission. Le Comité a noté que la région était composée de 42 pays, mais que la République slovaque ne pouvait pas être désignée pour assumer les fonctions de coordonnateur, ayant déjà assumé ces fonctions pendant deux mandats consécutifs.

74) Le Comité a noté que la Lituanie, la Pologne et la Suisse avaient exprimé le désir d'assumer les fonctions de coordonnateur.

75) La délégation suisse a déclaré que si son pays était désigné coordonnateur, il prendrait immédiatement contact avec la Lituanie en vue d'organiser la prochaine session du Comité de coordination pour l'Europe en Lituanie.

76) La délégation de Lituanie a déclaré qu'elle était prête à accueillir la prochaine session du Comité de coordination et a donné son assentiment à la proposition formulée par la délégation suisse.

77) La délégation polonaise a indiqué qu'elle appuierait la désignation de la Suisse comme coordonnateur et a déclaré souhaiter devenir coordonnateur à la fin du mandat détenu par la Suisse.

78) Le Comité s'est prononcé à l'unanimité en faveur de la nomination de la Suisse comme coordonnateur pour l'Europe d'ici à la vingt-huitième session de la Commission, étant entendu que la Suisse, une fois nommée, chercherait à organiser la prochaine session du Comité de coordination en Lituanie en étroite coopération avec le gouvernement de ce dernier pays. La délégation suisse a accepté cette désignation, a remercié tous les pays de leur soutien et s'est engagée à promouvoir la coordination entre pays de la région en tant que coordonnateur pour l'Europe.

<sup>6</sup> CX/EURO 04/6, CRD 9 (observations de la Suisse).

79) Le Comité a remercié la République slovaque de sa contribution active pendant son mandat de deux ans. Il a remercié plus particulièrement M. Milan Kováč de ses efforts pour promouvoir la coordination et la participation de tous les pays de la région et M. Milan Erban de son travail en tant que Président du Comité.

#### **AUTRES QUESTIONS ET TRAVAUX FUTURS (Point 7 de l'ordre du jour)<sup>7</sup>**

80) La délégation néerlandaise a porté à l'attention du Comité le document CRD 10 résumant les conclusions du séminaire organisé à Bratislava le 19 septembre 2004 en coopération avec le Gouvernement de la République slovaque, la FAO et l'OMS. Cet événement paneuropéen avait été organisé et financé par le Gouvernement néerlandais en coopération avec la présidence de l'Union européenne au cours du second semestre de 2004.

81) Les représentants de la FAO et de l'OMS ont déclaré que ce séminaire avait donné l'occasion de diffuser des informations en vue d'améliorer la participation des pays aux travaux du Codex et que les organisations avaient bien l'intention d'organiser un événement analogue à l'occasion de la prochaine session du Comité. Le Représentant de l'OMS a reconnu que la contribution des chargés de liaison de l'OMS à propos des pays non membres du Codex avait permis à ces pays de participer à ce séminaire. Le Représentant de l'OMS a également informé le Comité de la disponibilité d'un CD-ROM contenant un certain nombre de normes et des textes apparentés traduits en russe.

82) Compte tenu des conclusions du séminaire, le Comité est convenu que:

- les pays de la région Europe qui n'étaient pas encore membres du Codex devraient envisager d'en devenir membre, dans l'intérêt tant du Codex que des pays eux-mêmes;
- les membres du Codex de la région Europe devraient évaluer leurs besoins en matière de formation/renforcement des capacités/assistance technique en matière de sécurité sanitaire et de qualité des denrées alimentaires et, le cas échéant, contacter le fonctionnaire régional de l'OMS pour l'Europe et/ou le Bureau sous-régional de la FAO à Budapest pour étudier les moyens de répondre à leurs besoins;
- afin de faire le meilleur usage possible des ressources disponibles et d'éviter les doubles emplois, les organisations internationales, régionales et nationales travaillant au renforcement des capacités afin d'améliorer la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et promouvoir des pratiques équitables en matière de commerce international des denrées alimentaires devraient coordonner davantage leurs activités;
- le Secrétariat du Codex devrait envisager de mettre les textes du Codex et les informations générales sur le Codex à la disposition du public sur CD-ROM; et
- le coordonnateur pour l'Europe devrait envisager d'organiser, en coordination avec la FAO et l'OMS et avant la prochaine session du Comité régional pour l'Europe, un séminaire axé de préférence sur des questions spécifiques actuellement traitées par le Codex.

83) Le Comité a également noté que des conseils généraux en matière de communication et d'autres informations utiles sur le Codex, présentés lors du séminaire tenu le 19 septembre 2004, étaient disponibles sur CD-ROM.

#### **DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (Point 8 de l'ordre du jour)**

84) Le Comité a également noté qu'il était prévu que sa vingt-cinquième session se tienne à Vilnius (Lituanie) au cours du deuxième semestre de 2006, la date exacte devant être fixée en consultation avec le pays hôte, le coordonnateur et le Secrétariat du Codex, sous réserve de confirmation par la Commission.

---

<sup>7</sup> CRD 10 (Séminaire du Codex Alimentarius – Conclusions et recommandations).

## RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Objet	Étape	Suite à donner par	Document de référence (ALINORM 05/28/19)
Rôle des Comités régionaux de coordination		Vingt-huitième session de la Commission du Codex Alimentarius	paragraphe 14
Nomination du Coordonnateur		Vingt-huitième session de la Commission du Codex Alimentarius	paragraphe 78
Révision du Code d'éthique pour le commerce international des denrées alimentaires	3	Vingt-deuxième session du CCGP	paragraphe 16 à 20
Échange d'informations sur la législation alimentaire et le contrôle des denrées alimentaires		Gouvernements Vingt-cinquième session du Comité de coordination du Codex pour l'Europe	paragraphe 55 à 64
Participation des consommateurs		Gouvernements Vingt-cinquième session du Comité de coordination du Codex pour l'Europe	paragraphe 65 à 72

**LIST OF PARTICIPANTS / LISTE DES PARTICIPANTS / LISTA DE PARTICIPANTES**

Chairman: Milan Erban  
Président: Drotárska cesta 31  
Presidente: 811 04 Bratislava 1, Slovak Republic  
 Phone: +4212 62 80 14 00  
 Fax: +4212 62 80 14 00  
 Email: trison@hotmail.com

Coordinator: Milan Kováč  
Coordinateur: Director of Food Research Institute  
Coordinator: Ministry of Agriculture  
 Priemysel'ná 4 - P.O.Box 25  
 824 75 Bratislava 26, Slovak Republic  
 Phone: +421 (2) 55 57 46 22  
 Fax: +421 (2) 55 57 14 17  
 Email: codex@vup.sk

**ARMENIA/ARMÉNIE**

Valeri Azoyan  
 Cheef of Food Safety and Rural Social  
 Development Department  
 Ministry of Agriculture RA  
 36, Abovyan St., Apt. 43  
 Yerevan  
 Phone: (374 1) 52-48-60 (1-23)  
 Fax: (374 1) 52-37-93  
 Email: azoyan\_v@yahoo.com

Gegham Snapyan  
 Head of Laboratory „Paren“ State Enterprise  
 Codex Contact Point Coordinator  
 375023.RA.Yerevan. Getari,Y  
 Republic of Armenia  
 Phone: (3741) 52 65 98  
 Email: [snapyang@rambler.ru](mailto:snapyang@rambler.ru)

**AUSTRIA/AUTRICHE**

Alexander Zilberszac\*  
 Head of Unit  
 Bundesministerium für gesundheit und frauen  
 Radetzkystrasse 2  
 A-1031 Wien, Austria  
 Phone: 00 43 17 11 00 46 17  
 Email: alexander.zilberszac@bmgf.gv.at

Erhard Höbaus  
 Head of Division  
 Nutrition and Quality and Assurance  
 Federal Ministry of Agriculture, Forestry,  
 Environment and Water Management  
 Stubenring 12  
 A-1012 Vienna, Austria  
 Phone: +431 71100-2855  
 Fax: +431 71100 2901  
 Email: [erhard.hoebaus@lebensministerium.at](mailto:erhard.hoebaus@lebensministerium.at)

**BELGIUM/BELGIQUE/BELGICA**

Laurence Doughan\*  
 Inspector of Health  
 Ministry of Health  
 Bd. Pachéco 19/5  
 1010 Brussels, Belgium  
 Phone: 0032 2 210 48 65  
 Fax: 0032 2 210 48 16  
 Email: laurence.doughan@health.fgov.be

**BULGARIA/BULGARIE**

Emanuil Yakomirov Emanuilov  
 Junior Expert at Public Health,  
 Border Inspection and Veterinary Certification  
 Directorate - National Veterinary Service  
 15A Pencho Slaveikov blvd.  
 1606 Sofia, Bulgaria  
 Phone: ++359 2 851 33 43  
 Fax: ++359 2 954 95 93  
 Email: [Emanuil.Emanuilov@nvms.government.bg](mailto:Emanuil.Emanuilov@nvms.government.bg)

Galia Kostadinova  
 Senior Expert at International Relations,  
 European Integration and Staff Training Directorate  
 National Veterinary Service  
 15A Pencho Slaveikov blvd.  
 1606 Sofia, Bulgaria  
 Phone: ++359 +2 952 27 16  
 Fax: ++359 +2 954 95 93  
 Email: [Galia.Kostadinova@nvms.government.bg](mailto:Galia.Kostadinova@nvms.government.bg)

**CROATIA/CROATIE/ CROACIA**

Marijan Andrašec\*  
 Director General  
 State Office for Standardization and Metrology  
 Ulica grada Vukovara 78  
 10000 Zagreb, Croatia  
 Phone: ++ 385 1 610 63 20  
 Fax: ++ 385 1 610 93 20  
 Email: marijan.andrasec@dznm.hr

Tea Havranek  
 Senior Adviser  
 State Office for Standardization and Metrology  
 Ulica grada Vukovara 78  
 10000 Zagreb, Croatia  
 Phone: ++ 385 1 610 60 05  
 Fax: ++ 385 1 610 93 21  
 Email: teah@dznm.hr

Damir Karlović  
 University Professor  
 Faculty of Food Technology and Biotechnology  
 Pierottijeva 6  
 10000 Zagreb, Croatia  
 Phone: ++385 1 482 62 50  
 Fax: ++385 1 482 62 51  
 Email: dakar@pbf.hr

Marijan Katalenić  
 Head of department  
 Food Safety Department  
 Croatian National Institute of Public Health  
 Rockefellerova str. 7,  
 10000 Zagreb, Croatia  
 Phone: ++385 1 48 63 255  
 Fax: ++385 1 46 83 007  
 Email: katalenic@hzjz.hr

**CYPRUS/CHYPRE/CHIPRE**

Eleni Ioannoy-Kakouri  
 Senior Chemist  
 State General Laboratory Ministry of Health  
 44, Kimonos street  
 1451 Nicosia, Cyprus  
 Phone: 0035722809120  
 Fax: 0035722316434  
 Email: ekakouri@sgl.moh.gov.cy

**CZECH REPUBLIC  
 RÉPUBLIQUE TCHÈQUE  
 REPÚBLICA CHECA**

Eva Příbylová\*  
 Director of Food Production Department Codex  
 Contact Point  
 Ministry of Agriculture  
 Tešnov 17  
 117 05 Praha 1, Czech Republic  
 Phone: +420 221 812 795  
 Fax: +420 222 314 117  
 Email: pribylova@mze.cz

Dita Havlová  
 Head of Foreign Affairs Unit  
 Czech Agricultural and Food Inspection Authority  
 Kvetná 15  
 603 00 Brno, Czech Republic  
 Phone: +420 542 426 635  
 Fax: +420 542 426 647  
 Email: dita.havlova@szpi.gov.cz

**DENMARK/DANEMARK/DINAMARCA**

Knud Østergaard\*  
 Head International Affairs  
 Danish Veterinary and Food Administration  
 Mørkhøj Bygade 19  
 DK - 2860 Søborg, Denmark  
 Phone: +45 339 56120  
 Fax: +45 339 56299  
 Email: koe@fdi.dk

**ESTONIA/ESTONIE**

Leena Albreht  
 Head of Planning and Monitoring Department  
 Health Protection Inspectorate  
 Paldiski road 81  
 Tallinn 10617, Estonia  
 Phone: +372 6943525  
 Fax: +372 6943501  
 Email: leena.albreht@tervisekaitse.ee

Katrin Lõhmus  
 Senior officer - Ministry of Agriculture of Estonia  
 Lai 39/41  
 15056 Tallinn, Estonia  
 Phone: +372 6256509  
 Fax: +372 6256210  
 Email: katrin.lohmus@agri.ee

Kairi Ringo  
 Head of the Food Safety Office  
 Ministry of Agriculture  
 Lai 39/41 - 15056 Tallinn, Estonia  
 Phone: +372 6 256 212  
 Fax: +372 6 256 210  
 Email: Kairi.ringo@agri.ee

**EUROPEAN COMMUNITY  
 COMMUNITÉ EUROPÉENNE  
 COMUNIDAD EUROPEA**

Jérôme Lepeintre\*  
 Administrator  
 European Commission  
 Health and Consumer Protection Directorate –  
 General (SANCO)  
 F101 4/78  
 B-1049 Brussels, Belgium  
 Phone: +32 2 299 37 01  
 Fax: +32 2 299 85 66  
 Email: jerome.lepeintre@cec.eu.int

Valérie Rolland  
 Administrator  
 European Community  
 European Food Safety Authority  
 10 rue de Genève  
 B-1140 Brussels  
 Phone: +32 2 337 25 18  
 Fax: +3227266813  
 Email: [valerie.rolland@efsa.eu.int](mailto:valerie.rolland@efsa.eu.int)

#### **FINLAND/FINLANDE/FINLANDIA**

Anne Haikonen\*  
 Counsellor, Legal Affairs  
 Ministry of Trade and Industry  
 Ratakatu 3 - P.O.Box 32  
 FIN-00023 Government, Finland  
 Phone: +358 9 1606 3654  
 Fax: +358 9 1606 2670  
 Email: [anne.haikonen@ktm.fi](mailto:anne.haikonen@ktm.fi)

#### **FRANCE/FRANCIA**

Catherine Chapoux  
 Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la  
 Pêche et des Affaires Rurales - DGAL  
 251, rue de Vaugirard  
 75732 Paris CEDEX 15, France  
 Phone: (33) 01 49 55 84 86  
 Fax: (33) 01 49 55 44 62  
 Email: [catherine.chapoux@agriculture.gouv.fr](mailto:catherine.chapoux@agriculture.gouv.fr)

Roseline Lecourt  
 Ministère de l'Economie, des Finances et de  
 l'Industrie - DGCCRF  
 Chargée de mission  
 Télédéc 051  
 59, boulevard Vincent Auriol,  
 75703 Paris CEDEX 13, France  
 Phone:(33) 01 44 97 34 70  
 Fax: (33) 01 44 97 30 37  
 Email: [roseline.lecourt@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:roseline.lecourt@dgccrf.finances.gouv.fr)

#### **GEORGIA/GÉORGIE**

Sofia Kemkhadze\*  
 Senior Analyst  
 Restructuring Assistance and Policy Advice for the  
 Ministry of Agriculture of Georgia  
 Office 345, 41 Kostava st  
 Tbilisi 0123, Georgia  
 Phone: +995 32 334164; +995 32 332671  
 Fax: +995 32 333698  
 Email: [Sophie\\_Kemkhadze@dai.com](mailto:Sophie_Kemkhadze@dai.com)

Avtandil Korakhashvili  
 Senior Analyst  
 Restructuring Assistance and Policy Advice for the  
 Ministry of Agriculture of Georgia  
 Office 345, 41 Kostava st  
 Tbilisi 0123, Georgia  
 Phone: +995 32 334164; +995 32 332671  
 Fax: +995 32 333698  
 Email: [Bidzina\\_Korakhashvili@dai.com](mailto:Bidzina_Korakhashvili@dai.com)

#### **GERMANY/ALLEMAGNE/ALEMANIA**

Hermann Brei\*  
 Federal Ministry of Consumer Protection, Food and  
 Agriculture  
 Rochustrasse 1  
 D-53123 Bonn, Germany  
 Phone: +49(0)228-529 4655  
 Fax: +49(0)228-529 4965  
 Email: [Hermann.Brei@bmvvel.bund.de](mailto:Hermann.Brei@bmvvel.bund.de)

Clara Meynen  
 Federation of German Consumer Organisations  
 Markgrafenstrasse 66  
 D-10696 Berlin, Germany  
 Phone: +49(0)30-25800-444  
 Fax: +49(0)30-25800-418  
 Email: [meynen@vzbv.de](mailto:meynen@vzbv.de)

#### **HUNGARYHONGRIE/HUNGRIA**

János Domoki\*  
 Head of Department  
 National Institute of Food Hygiene and Nutrition of  
 the National Public Health Center  
 Gyáli út 3/a.  
 Budapest, H-1097, Hungary  
 Phone: +3614766443  
 Fax: +3612155293  
 Email: [domokij@okk.antsz.hu](mailto:domokij@okk.antsz.hu)

#### **ICELAND/ISLANDE/ISLANDIA**

Thordur Asgeirsson\*  
 Director of Fisheries  
 Directorate of Fisheries  
 Ingolfsstraeti 1  
 101 Reykjavik, Iceland  
 Phone: ++354 569 7900  
 Fax: ++354 569 7991  
 Email: [thordur@fiskistofa.is](mailto:thordur@fiskistofa.is)

#### **ITALY/ITALIE/ITALIA**

Brunella Lo Turco\*  
 Secetaire General du Comité National Italien du  
 Codex Alimentarius  
 Ministero delle politiche agricole e forestali  
 Via Sallustiana 10  
 00100 Roma, Italy  
 Phone: 00390646656512  
 Fax: 0039064880273  
 Email: [QTC6CODEX@politicheagricole.it](mailto:QTC6CODEX@politicheagricole.it)

Albina de Marco  
 Ministero delle politiche agricole e forestali  
 Via Sallustiana 10  
 00187 Roma, Italia  
 Phone: 00390646656520  
 Fax: 0039064880273

**KAZAKHSTAN/KAZAJSTÁN**

Zhaxybike Suleimenova  
 Chief of the Department for Standardization,  
 Metrology and Technical Policy  
 Committee for Standardization, Metrology and  
 Certification of  
 Ministry of Industry and Trade  
 Avenue 10  
 P.O.Box 478000  
 Kabanbai Batyra 10  
 Astana, 473000 Republic of Kazakhstan  
 Phone: 7 317 2 24 02 48; 7 317 2 24 25 31  
 Fax: 7 317 2 24 13 03  
 Email: sgt2004@mail.ru

Bakhitgul Tleubecova  
 Head of Department of Sanitary – Hygienic  
 Supervision of Committee of the State Sanitary-  
 Epidemiological of Supervision  
 Ministry of Health of the Republic of Kazakhstan  
 66 Moskovskaya  
 Astana, 473000 Kazakhstan  
 Phone: 8 317 2 3178 11  
 Fax: 8 317 2 3178 07  
 Email: sangu@minzdrav-rk.kz

**LATVIA/LETONIE/LETONIA**

Uldis Armanis  
 Director of Latvian Food Centre  
 Ministry of Health of the Republic of Latvia  
 Kr. Valdemara 38  
 Riga, LV 10101 Latvia  
 Phone: +371 7021713  
 Fax: +371 702 755  
 Email: uldis.armanis@lpc.gov.lv

Aija Kazocina  
 Senior officer, Veterinary and Food Department  
 Ministry of Agriculture  
 Republikas Laukums 2  
 Riga, LV – 1981 Latvia  
 Phone: +371 7027022  
 Fax: +371 7027205  
 Email: aija.kazocina@zm.gov.lv

Iveta Veinberga  
 Deputy head of Food Division  
 Veterinary and Food Department  
 Ministry of Agriculture - Republic of Latvia  
 Republikas Laukums 2  
 Riga, LV – 1981 Latvia  
 Phone: +371 7027507  
 Fax: +371 7027205  
 Email: [iveta.veinberga@zm.gov.lv](mailto:iveta.veinberga@zm.gov.lv)

**LITHUANIA/LITHUANIE/LITUANIA**

Angele Liubeckiene\*  
 Head of Quality Division of the Food Safety and  
 Quality Department  
 Ministry of Agriculture of Lithuania  
 Gedimino av. 19,  
 Vilnius, LT-01103 Lithuania  
 Phone: +370 5 2391132  
 Fax: +370 5 2391212  
 Email: [Angelel@zum.lt](mailto:Angelel@zum.lt)

Albertas Barzda  
 Director  
 National Nutrition Center Ministry of Health  
 Kalvariju st.153  
 LT 08221 - Vilnius, Lithuania  
 Phone: +3705 2778919  
 Fax: +3705 2778713  
 Email: rmc@vilnius.omnitel.net

**THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF  
 MACEDONIA  
 EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE  
 MACÉDOINE  
 EX-REPÚBLICA YUGOSLAVA DE  
 MACEDONIA**

Blagoja Aleksoski\*  
 Director, Republic Institute for Health Protection  
 50 Divizija St. 6  
 1000 Skopje, Republic of Macedonia  
 Phone: ++389 2 3 147 051  
 Fax: ++289 2 3223 354  
 Email: blagoja\_al@yahoo.com

Vladimir Kendrovski  
 Head of Department for Hygiene and Food Safety  
 Republic Institute for Health Protection  
 50 Divizija St. 6  
 1000 Skopje, Republic of Macedonia  
 Phone: ++389 2 3 147 053  
 Fax: ++289 2 3223 354  
 Email: kendro@mt.net.mk

**MALTA/MALTE**

John Attard Kingswell  
 Manager Health Inspector  
 Department of Public Health  
 3739 Rue D'Argens  
 Msida, MSD 05 Malta  
 Email: [John.attard.kingswell@gov.mt](mailto:John.attard.kingswell@gov.mt)

**MOLDOVA**

Galina Obreja  
 Head of Food Hygiene Division  
 National Centre of Preventive Medicine  
 67A, Gh. Asachi str.  
 MD-2028 Chisinau, Republic of Moldova  
 Phone: +473 22 73 57 77  
 Fax: +473 22 72 97 25  
 Email: gobreja@sanepid.md

Nicolae Opopol  
 MoH Leading Expert in Hygiene  
 Chief Chair Hygiene and Epidemiology  
 State Medical and Pharmaceutical University  
 67<sup>th</sup> A<sup>ve</sup>, Gh. Asachi str.  
 Kishinev, 2028, MD Republic of Moldova  
 Phone: (+373 22) 73 58 22  
 Fax: (+373 22) 73 58 04; +373 22 73 97 25  
 Email: [nopopol@sanepid.md](mailto:nopopol@sanepid.md)

#### **NETHERLANDS/PAYS BAS/PAISES BAJOS**

Anneke Toorop\*  
 Food Policy coordinator  
 Ministry of Health, Welfare and Sport  
 P.O.Box 20350  
 2500 ES The Hague, The Netherlands  
 Phone: +3170 340 5658; +31615035267  
 Fax: +3170 340 5554  
 Email: [ag.toorop@minvws.nl](mailto:ag.toorop@minvws.nl)

Elfriede Adriaansz  
 Codex Contact Point  
 Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality  
 P.O. Box 2040 I  
 2500 EK The Hague, The Netherlands  
 Phone: + 31 70 3784104  
 Fax: + 31 70 3786141  
 Email: [info@codexalimentarius.nl](mailto:info@codexalimentarius.nl)

Sandra Heumer  
 Communication officer  
 Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality  
 Bezuidenhoutseweg 73  
 20401 2500 EK Den Haag, The Netherlands  
 Phone: + 31-70-3784045  
 Email: [s.heumer@minlnv.nl](mailto:s.heumer@minlnv.nl)

Philip Landon  
 Administrator  
 General Secretariat of the Council of the European  
 Union  
 Rue de la Loi 175  
 B-1048 Brussels, Belgium  
 Phone: 0032-2235 4966  
 Fax: 0032-2285 7928  
 Email: [philip.landon@consilium.eu.int](mailto:philip.landon@consilium.eu.int)

#### **NORWAY/NORVÈGE/NORUEGA**

Sissel Lyberg Beckmann  
 Deputy Director General  
 Ministry of Health  
 Department of Public Health  
 P.O.Box 80100 Dep  
 Einar Gerhardsens pl. 3  
 NO-0030 Oslo, Norway  
 Phone: +47 22 24 87 12  
 Fax: +47 22 24 86 56  
 Email: [slv@hd.dep.no](mailto:slv@hd.dep.no)

#### **POLAND/POLOGNE/POLONIA**

Marzena Wódka\*  
 Chief of the International Co-operation Department  
 Codex Contact Point  
 Agricultural and Food Quality Inspection  
 Government Service  
 30 Wspólna St.  
 00-930 Warsaw, Poland  
 Phone: +48 22 623 29 02  
 Fax: + 48 22 629 51 95  
 Email: [kodeks@ijhar-s.gov.pl](mailto:kodeks@ijhar-s.gov.pl)

Albert Jurek  
 Expert in Department of Food Safety and  
 Veterinary Matters  
 Ministry of Agriculture and Rural Development  
 30 Wspólna St.  
 00-930 Warsaw, Poland  
 Phone: +48 22 623 22 66  
 Fax: +48 22 623 21 05  
 Email: [albert.jurek@minrol.gov.pl](mailto:albert.jurek@minrol.gov.pl)

Sylwia Ośmak  
 Specialist in Department of Food Hygiene  
 Nutrition and Consumer Articles  
 Chief Sanitary Inspectorate  
 38/40 Długa St.  
 00-238 Warsaw, Poland  
 Phone: +48 22 536 1316  
 Fax: +48 22 635 61 94  
 Email: [s.osmak@gis.gov.pl](mailto:s.osmak@gis.gov.pl)

#### **SLOVAK REPUBLIC RÉPUBLIQUE SLOVAQUE REPUBLICA ESLOVACA**

Milan Kováč\*  
 Director of Food Research Institute  
 Ministry of Agriculture  
 Priemyselná 4 - P.O.Box 25  
 824 75 Bratislava 26, Slovak Republic  
 Phone: +421 (2) 55 57 46 22  
 Fax: +421 (2) 55 57 14 17  
 Email: [milan.kovac@vup.sk](mailto:milan.kovac@vup.sk)

Milan Gajdoš  
 Senior officer  
 Ministry of Foreign Affairs  
 Phone: +4212 5978 35 05  
 Fax: +4212 5978 35 01

Barbara Hellebrandtová  
 National Secretary of SR to FAO  
 Ministry of Agriculture  
 Dobrovičova 12  
 812 66 Bratislava, Slovak Republic  
 Phone: +421 52966 292  
 Email: [maria.medvedova@land.gov.sk](mailto:maria.medvedova@land.gov.sk)

Katarína Kromerová  
 Department of Food Safety and Improvement of  
 Nutrition  
 Public Health Authority of the Slovak Republic  
 Trnavská 52  
 826 45 Bratislava, Slovak Republic  
 Phone: 00421 2 49284 327  
 Fax: 00421 2 444 55 643  
 Email: [kromerova@uvzsr.sk](mailto:kromerova@uvzsr.sk)

Milan Pakši  
 Permanent Representative of the SR to FAO  
 Embassy of the Slovak Republic  
 Rome, Italy  
 Email: [m.paksi@post.sk](mailto:m.paksi@post.sk)

Terezia Šinková  
 Senior scientist  
 Food Research Institute  
 Priemyselná 4, P.O.Box 25  
 824 75 Bratislava 26, Slovak Republic  
 Phone: 004212-50237150  
 Email: [codex@vup.sk](mailto:codex@vup.sk)

Gabriela Virgalová  
 Head, Department of Food of Animal Origin  
 State Veterinary and Food Authority  
 Botanická 17  
 842 13 Bratislava 4, Slovak Republic  
 Phone: +421 (2) 602 57 426  
 Email: [virgal@svsrsr.sk](mailto:virgal@svsrsr.sk)

OBSERVERS OF SLOVAK REPUBLIC  
 OBSERVATEURS DE LA RÉPUBLIQUE  
 SLOVAQUE  
 OBSERVADORES DE LA RÉPÚBLICA  
 ESLOVACA

Katarína Chudíková  
 Head of Section of Hygiene of Living and Working  
 Condition  
 Public Health Authority of the Slovak Republic  
 Trnavská 52  
 826 45 Bratislava, Slovak Republic  
 Phone: 00421 2 49284 395  
 Fax: 00421 2 444 55 643  
 Email: [chudikova@uvzsr.sk](mailto:chudikova@uvzsr.sk)

Andrea Jurčáková  
 Director, Food Safety Department  
 Ministry of Agriculture  
 Foodstuff section  
 Dobrovičova 12  
 812 66 Bratislava, Slovak Republic  
 Phone: +4212 59266 542  
 Email: [jurcako@land.gov.sk](mailto:jurcako@land.gov.sk)

Eva Kolesárová  
 Director for Relations Department  
 Ministry of Agriculture  
 Dobrovičova 12  
 812 66 Bratislava, Slovak Republic  
 Phone: +421 52966 561  
 Email: [eva.kolesarova@land.gov.sk](mailto:eva.kolesarova@land.gov.sk)

Mária Medved'ová  
 Officer  
 Ministry of Agriculture  
 Dobrovičova 12, Slovak Republic  
 812 66 Bratislava  
 Phone: +421 52966 296  
 Fax:  
 Email: [maria.medvedova@land.gov.sk](mailto:maria.medvedova@land.gov.sk)

Peter Šimko  
 Food Research Institute  
 Priemyselná 4, P.O.Box 25  
 824 75 Bratislava 26, Slovak Republic  
 Phone: 004212-50237 165  
 Email: [codes@vup.sk](mailto:codes@vup.sk)

Katarína Trúchla  
 Department of Food Safety and Improvement of  
 Nutrition  
 Public Health Authority of the Slovak Republic  
 Trnavská 52  
 826 45 Bratislava, Slovak Republic  
 Phone: 00421 2 49284 327  
 Fax: 00421 2 444 55 643  
 Email: [truchla@uvzsr.sk](mailto:truchla@uvzsr.sk)

#### SPAIN/ESPAGNE/ESPAÑA

Felipe Mittelbrunn García\*  
 Consejero Técnico de la  
 Secretaría de la Comisión  
 Interministerial para la Ordenación Alimentaria  
 Secretaría General Agencia Española de Seguridad  
 Alimentaria  
 Ministerio de Sanidad y Consumo  
 C/Alcalá 56  
 28071 Madrid, Spain  
 Phone: +34. 91. 338.02.89  
 Fax: +34. 91. 338.08.83  
 Email: [fmittelbrunn@msc.es](mailto:fmittelbrunn@msc.es)

D<sup>a</sup> Elisa Revilla García  
 Jefe de Área de Coordinación Sectorial de la  
 Subdirección General de Planificación Alimentaria.  
 Dirección General de Industria Agroalimentaria y  
 Alimentación  
 Ministerio de Agricultura Pesca y Alimentación  
 Paseo Infanta Isabel 1  
 28071 Madrid, Spain  
 Phone: +34 91 347 45 96  
 Fax: +34 91 347 57 28  
 Email: [erevilla@mapya.es](mailto:erevilla@mapya.es)

#### SWEDEN/SUÈDE/SUECIA

Kerstin Jansson  
 Deputy Director  
 Ministry of Agriculture, Food and Consumer  
 Affairs - Food Division  
 SE-103 33 Stockholm, Sweden  
 Phone: +46 8 405 11 68  
 Email: [kerstin.jansson@agriculture.ministry.se](mailto:kerstin.jansson@agriculture.ministry.se)

Eva Rolfsdotter Lönberg  
Codex Coordinator  
National Food Administration  
Box 622  
S-751 26 Uppsala, Sweden  
Phone: +46 18 17 55 00  
Email: [codex@slv.se](mailto:codex@slv.se)

Stuart Slorach  
Deputy Director-General  
National Food Administration  
Box 622  
SE-751 26 Uppsala, Sweden  
Phone: +46 18 17 55 94  
Email: [stsl@slv.se](mailto:stsl@slv.se)

#### **SWITZERLAND/SUISSE/SUIZA**

Awilo Ochieng Pernet\*  
Codex Alimentarius  
International Food Safety Issues  
Swiss Federal Office of Public Health  
Schwarzenburgstrasse 165  
CH-3003 Berne, Switzerland  
Phone: +41 31 322 00 41  
Fax: +41 31 322 95 74  
Email: [awilo.ochieng@bag.admin.ch](mailto:awilo.ochieng@bag.admin.ch)

Urs Klemm  
Vice-director  
Swiss Federal Office of Public Health  
Schwarzenburgstrasse 165  
CH – 3003 Berne, Switzerland  
Phone: + 41 31 322 95 03  
Fax: +41 31 322 95 74  
Email: [Urs.klemm@bag.admin.ch](mailto:Urs.klemm@bag.admin.ch)

#### **TURKEY/TURQUIE/TURQUÍA**

Ilhami Sahin\*  
Head of Food Control Services Department  
Ministry of Agriculture and Rural Affairs  
General Directorate of Protection and Control  
Akay Cad. No: 3 Bakanlıklar -  
Ankara, Turkey  
Phone: 0090 312 3153413/22  
Fax: 0090 312 3446872; 0090 312 4176318  
Email: [ilhamis@kkgm.gov.tr](mailto:ilhamis@kkgm.gov.tr)

Muzaffer Nurseren Ünver Budak  
Division Manager  
Ministry of Agriculture and Rural Affairs  
General Directorate of Protection and Control  
Akay Cad. No: 3 Bakanlıklar -  
Ankara, Turkey  
Phone: 0090 312 3153412  
Fax: 0090 312 3446872; 0090 312 4176318  
Email: [Nurb@kkgm.gov.tr](mailto:Nurb@kkgm.gov.tr)

#### **UNITED KINGDOM/ROYAUME-UNI REINO UNIDO**

Michael Wight\*  
Head of Branch  
European Union and International Strategy  
Food Standards Agency  
Aviation House - 125 Kingsway  
London WC2B 6NH United Kingdom  
Phone: +44/0 20 7276 8183  
Fax: +44/0 20 7276 8004  
Email: [michael.wight@foodstandards.gsi.gov.uk](mailto:michael.wight@foodstandards.gsi.gov.uk)

Tutu Aluko  
Executive Officer  
European Union and International Strategy Branch  
Food Standards Agency  
Aviation House - 125 Kingsway  
London WC2B 6NH United Kingdom  
Phone: +44/0 20 7276 8164  
Fax: +44/0 20 7276 8004  
Email: [tutu.aluko@foodstandards.gsi.gov.uk](mailto:tutu.aluko@foodstandards.gsi.gov.uk)

#### **OBSERVER COUNTRIES PAYS OBSERVATEURS PAISES OBSERVADORES**

#### **BOSNIA AND HERZEGOVINA BOSNIE HERZEGOVINE BOSNIA Y HERZEGOVINA**

Marela Sabo  
Engineer of Agronomy  
Public Health Institute FBiH  
Titova 9  
71 000 Sarajevo, Bosnia and Herzegovina  
Phone: +387 61 182 035  
Email: [dir@bih.net.ba](mailto:dir@bih.net.ba)

#### **IVORY COAST / COTE D'IVOIRE**

Gabriel Kohou  
Délégué à l'OMC/WTO  
Mission Permanent Côte d'Ivoire  
149 H route de Fernay  
Grand Saconnex 1218, Genève, Suisse  
Phone: + 41 22 717 02 50  
Fax: + 41 22 717 02 60  
Email: [kaoka50@yahoo.fr](mailto:kaoka50@yahoo.fr)

#### **UZBEKISTAN**

Olga Mirshina  
Head of Sanitary Division of the Republican Center of  
State Sanitary Surveillance of the Ministry of Health of  
Uzbekistan  
Ministry of Health  
46, Druzhba Narodov Street  
Tashkent, Uzbekistan  
Phone: +998 712 766742  
Fax: +998 712 784754  
Email: [oli@rol.uz](mailto:oli@rol.uz)

Mahamatsoli Torabekov  
 Head Doctor of Namangan Regional Center of State  
 Sanitary Surveillance of the Ministry of Health of  
 Uzbekistan  
 Ministry of Health of Uzbekistan  
 26, Shakhriobod Street,  
 Namangan, Uzbekistan  
 Phone: +998 692 263295  
 Fax: +998 692 262611

#### **TURKMENISTAN**

Muratgeldi Amanov  
 Chief of the State Monitoring, Examination and Food  
 Certification Department  
 State Sanitary Epidemiological Service of the Ministry  
 of Health and Medical Industry  
 pr. Magtymguly 90  
 744000 Ashgabat, Turkmenistan  
 Phone: +993 12 395953  
 Email: ymt@online.tm

#### **INTERNATIONAL ORGANIZATIONS ORGANISATIONS INTERNATIONALES ORGANIZACIONES INTERNACIONALES**

##### **BIO (Biotechnology Industry Organisation)**

Janet Collins  
 Biotechnology Industry Organisation  
 Global Regulatory Director  
 Monsanto Co.  
 1300 I Street NW  
 Suite 450 E  
 Washington, D.C. 20005, USA  
 Phone: 202-383-2861  
 Fax: 202-783-1924  
 Email: janet.e.collins@monsanto.com

##### **EUROPEAN FEED MANUFACTURERS FEDERATION**

Alexander Döring  
 Secretary General  
 European Feed Manufacturers Federation  
 Rue de la Loi 223, Bte 3  
 B – 1040 Bruxelles, Belgium  
 Phone: +32 (0) 2 285 00 50  
 Fax: +32 (0) 2 230 57 22  
 Email: adoring@fefac.org

##### **IFAH (International Federation for Animal Health)**

Olivier Espaisse European Corporate Affairs Manager  
 International Federation for Animal Health  
 52 Shoofstraat  
 B-1000 Bruxelles, Belgique  
 Phone: 00 32 2 548 8606  
 Fax: 00 32 2 512 51 50  
 Email: espaisse.olivier@lilly.com

Witold Klawe  
 CEE Corporate Affairs Manager  
 International Federation for Animal Health  
 UO Eli Lilly Swisse  
 Ul Stawki 2  
 21 Pietro  
 00193 Warszawa, Poland  
 Phone: +48 22 635 0048  
 Fax: +48 22 635 3688  
 Email: klawe\_witold@lilly.com

#### **CODEX SECRETARIAT**

Kazuaki Miyagishima  
 Secretary, Codex Alimentarius Commission  
 Joint FAO/WHO Food Standard Programme  
 Viale delle Terme di Caracalla  
 001 00 Roma, Italy  
 Phone: +39 06 57054390  
 Fax: +39 06 57054593  
 Email: kazuaki.miyagishima@fao.org

Selma H. Doyran  
 Senior Food standards Officer  
 Joint FAO/WHO Food Standard Programme  
 Viale delle Terme di Caracalla  
 00100 Roma, Italy  
 Phone: +39 06 57055826  
 Fax: +39 06 57054593  
 Email: selma.doyran@fao.org

#### **FAO**

Leo Hagedoorn  
 Senior Food Safety Officer  
 FAO  
 Viale delle Terme di Caracalla  
 00100 Rome, Italy  
 Phone: 00 39 66 570 55 348  
 Fax: 00 39 06 570 54393  
 Email: leo.hagedoorn@fao.org

Mary Kenny  
 Nutrition Officer  
 Food Quality and Standards Service, FAO  
 Viale delle Terme di Caracalla  
 00100 Rome, Italy  
 Phone: +39 06-570-53653  
 Fax: +39 06-570-54593  
 Email: mary.kenny@fao.org

#### **WHO**

Wim van Eck  
 Senior Adviser Food Safety and Nutrition  
 WHO  
 20 Avenue Appia  
 CH-1211 Geneva 27  
 Switzerland  
 Phone: +41 22 791 35 82  
 Fax: +41 22 791 4807  
 Email: vaneckw@who.int

20

Maria Cristina Tirado  
WHO Food Safety Regional Adviser  
WHO  
Via Crispi 10  
Roma, Italy  
Phone: 00 39 06 48 77 525  
Fax: 00 39 06 48 77 599  
Email: [cti@who.it](mailto:cti@who.it)

**SLOVAK SECRETARIAT  
SECRETARIAT SLOVAQUE  
SECRETARÍA ESLOVACA**

Anna Bartalská  
Food Research Institute  
Priemyselná 4  
P.O. Box 25  
824 75 Bratislava 26, Slovak Republic  
Phone: 004212-50237 149  
Email : [bartalska@vup.sk](mailto:bartalska@vup.sk)

Katarína Janeková  
Food Research Institute  
Priemyselná 4  
P.O. Box 25  
824 75 Bratislava 26, Slovak Republic  
Phone: 004212-50237 139  
Email: [janekova@vup.sk](mailto:janekova@vup.sk)

Jana Petříková  
Food Research Institute  
Štefániková 45  
900 01 Modra  
Phone: 00421 33 647 3564  
Fax: 00421 33 647 3562  
Email: [jana.petrikova@stonline.sk](mailto:jana.petrikova@stonline.sk)

\*\*\*\*\*

\*Head of delegation